



Reprise de la négociation salariale « économiquement impossible » !

www.fo-lcl.fr

N° 836 - vendredi 16 janvier 2009

TOUS EN GREVE **LE 29 JANVIER**

Compte-rendu CCE du 15 janvier



Prêts immobiliers CLP

Suite à un courrier **FO LCL** du 26 novembre 2008 réclamant la revalorisation des tranches, la Direction a répondu favorablement à notre demande.

Ainsi, à compter du 5 février 2009 :

Tranche A : 45.000 € au lieu de 30.500 € (+ 14.500 €)

Tranche B : 125.000 € au lieu de 122.000 € (+ 3.000 €)

**Vous bénéficiez donc de
17.500 € de plus
au taux le plus bas
(actuellement 3,30%)**

Cela faisait des années que les montants des tranches n'avaient pas été revus.

FO LCL avait demandé leur revalorisation afin que l'offre CLP soit mieux adaptée au marché de l'immobilier.

**Intéressement et
Participation 2008
versés en 2009 ?**

**Cela dépendra du
montant des provisions
passées...**

«Voeux nus» de Christian DUVILLET, Directeur Général de LCL

En ce début d'année, Christian DUVILLET a fait le point sur la situation de LCL.

Dans un contexte difficile, LCL est « *plutôt épargné par la crise. Atypique et acyclique, notre établissement a bien géré ses liquidités* ».

Pour FO LCL, c'est avant tout grâce à l'investissement quotidien de chacun d'entre vous qu'LCL affiche d'excellents résultats, signe d'une entreprise saine et solide.

Certes, la vigilance s'impose quant à l'activité économique de 2009, mais Crescendo 2 va continuer à produire ses effets. Le plan dit de « compétitivité » de réduction des charges (de personnel, immobilières et informatiques) va obligatoirement booster et/ou sécuriser les résultats futurs.

C'est pour cela que même si Christian DUVILLET a déclaré qu'« *économiquement, c'est impossible* » de réviser à la hausse l'enveloppe des augmentations salariales, **FO LCL** avec les autres Organisations Syndicales, a réitéré la demande commune de reprise de la négociation salariale.

D'ailleurs, dans son compte-rendu du CCE de décembre (en ligne sur Intranet - rubrique RH - actualités), la DRH Anne BROCHES « *a précisé que si elle avait perçu dans la réaction des organisations syndicales non pas un rejet global et sans appel, mais la volonté de faire évoluer encore les dispositions envisagées, elle aurait pu retravailler les dispositions* ».

Madame le Directeur des Ressources Humaines, **FO LCL** ainsi que les autres syndicats n'ont jamais rejeté, comme vous le dites, les mesures proposées. **Nous voulions et souhaitons toujours bonifier ces mesures afin que TOUS les salariés puissent voir leur pouvoir d'achat au moins maintenu par une mesure collective générale.** Nous attendons donc que vous « *retravailliez les dispositions* ».

Les salariés de LCL ne peuvent continuer d'accepter de voir remonter les bénéfices qu'ils forgent à la Direction du Groupe Casa afin que ceux-ci soient redistribués à quelques cadres dirigeants du Groupe et à l'actionnaire principal « SAS La Boétie ». Rappelons que cette SAS qui détient environ 55% du capital de Casa est détenue par les Caisses Régionales du Crédit Agricole...

Parce que nous réclamons un véritable contrat de reconnaissance, il est impératif que vous, salariés de LCL, montriez à la Direction votre mécontentement tant au niveau salarial qu'au niveau de vos conditions de travail.

C'est en participant nombreux au mouvement de grève du jeudi 29 janvier que vous donnerez aux organisations syndicales de LCL le pouvoir de négocier et d'obtenir. Comme dit le dicton : « on n'a rien sans rien ! ».

Unis dans cette action, **FO LCL**, CFTC, CFDT, CGT et SNB/CGC ont besoin de votre soutien pour rétablir un véritable dialogue social à LCL.

Votre avenir est entre vos mains

FO LCL, à vos côtés, vous souhaite une bonne année 2009